

**Le contenu de cette fiche synthèse fait état des principaux constats qui ont émergé d'un atelier réflexif organisé en février 2019 et portant sur la question des concepts et appellations relatifs aux communautés ethnoculturelles.**

## **LE POUVOIR DES MOTS : LES EXPRESSIONS POUR PARLER DES PERSONNES RACISÉES**

**Chiakoun Yapi**, responsable de la mobilisation des connaissances et des communications pour le projet SAVIE-LGBTQ, **Line Chamberland**, Ph. D. sociologie, **Andréanne Leclerc**, candidate au baccalauréat en sexologie, UQAM et auxiliaire de recherche pour le projet SAVIE-LGBTQ, **Barbara Sousa**, candidate au doctorat en sociologie, UQAM et auxiliaire de recherche sur le projet SAVIE-LGBTQ et l'équipe de recherche SAVIE-LGBTQ

La production de la présente fiche synthèse s'appuie sur un atelier réflexif qui a eu lieu en février 2019 et qui a rassemblé des cochercheur.e.s du projet SAVIE-LGBTQ, des partenaires communautaires et gouvernementaux, des militant.e.s anti-racistes et des personnes racisées. Les conversations prenaient pour base un document de réflexion sur les notions et concepts relatifs à la racisation, l'ethnisation et la diversité ethnoculturelle réalisé par Andréanne Leclerc et Barbara Sousa, toutes deux auxiliaires de recherche pour la recherche partenariale SAVIE-LGBTQ. Elles faisaient suite aux recommandations des agent.e.s de liaison du projet de recherche.

Il faut d'emblée préciser que l'objectif de cette fiche n'est pas d'imposer un vocabulaire à l'ensemble de nos collaborateur.trice.s, ni même d'uniformiser les termes employés dans toutes les réalisations du projet SAVIE-LGBTQ. Les objectifs sont plutôt de : 1) définir un vocabulaire pour les communications officielles du projet; 2) de cadrer notre utilisation des divers termes, notamment lors de collectes et d'analyses de données, en étant conscient.e.s des enjeux liés à leur utilisation et de leurs lectures éventuelles en provenance de différents milieux, et enfin; 3) d'éveiller et d'outiller nos partenaires par rapport à ces enjeux.

### **Le racisme systémique dans la recherche académique**

Le racisme est une idéologie de catégorisation et de hiérarchisation des êtres humains en races qui se traduit par des préjugés, des pratiques discriminatoires, des violences, du rejet, de l'asservissement et de la ségrégation (Nadeau et Zaazaa, 2019). Le racisme se construit à partir des théories de la suprématie

*« Le racisme est une idéologie de catégorisation et de hiérarchisation des êtres humains en races et qui se traduit par des préjugés, des pratiques discriminatoires, des violences, du rejet, de l'asservissement et de la ségrégation. »*

**« Il [racisme] s'agit d'un système construit sur plus de 400 ans de domination occidentale et blanche qui maintient une répartition inégale des ressources [...] en faveur de la « race » dominante (Maynard, 2017). Le racisme n'est pas forcément conscient et est présent tant au sein des institutions que dans la socialisation. »**

(par exemple : écarts de revenus, espérance de vie plus basse, ségrégation spatiale et économique, contrôle des naissances et des familles, surveillance accrue des corps racisés, etc.) en faveur de la « race » dominante (Maynard, 2017). Le racisme n'est pas forcément conscient et est présent tant au sein des institutions que dans la socialisation. Par racisme systémique, on entend l'ensemble des oppressions variées, connexes et vécues par les personnes racisées dans les domaines du travail, du logement, de l'éducation, de la santé et de la justice pénale, entre autres (Nadeau et Zaaza, 2019).

Le milieu universitaire québécois n'est pas exempt du racisme systémique qui existe au sein de nos institutions, notamment lorsqu'on regarde au niveau du corps professoral, qui est majoritairement blanc ; des corpus de lecture qui effacent et hiérarchisent les savoirs produits par les personnes racisées, les plaçant comme secondaires ou particuliers par rapport aux savoirs occidentaux qui, eux, sont vus comme universels, objectifs et plus scientifiquement rigoureux ; ou encore en ce qui concerne des évaluations des bourses accordées aux étudiant.e.s qui créent pour résultat que peu d'étudiant.e.s racisé.e.s obtiennent des bourses autres que les prêts et bourses de subsistance, sous prétexte que leurs projets de recherche n'ont pas d'intérêt scientifique ou de pertinence sociale, ne répondent pas aux critères ou ne sont pas viables (Almeida, 2017).

Cette fiche synthèse cherche donc à répondre à des constats dans les relations partenariales au sein du projet de recherche SAVIE-LGBTQ quant aux groupes racisés. Ainsi, nous avons constaté des inégalités de représentation au sein de la structure de gouvernance du projet SAVIE-LGBTQ ; l'emploi de termes qui peuvent masquer ou laisser dans l'angle mort la question du racisme et l'existence de divergences politiques autour de ces termes, lesquelles peuvent susciter des tensions au sein du projet ; et enfin, le manque de sensibilisation et de connaissances quant à ces enjeux chez plusieurs chercheur.e.s, collaborateur.trice.s et partenaires du projet. La fiche synthèse vient aussi répondre à des difficultés rencontrées lors de la collecte de données pour la première vague d'entrevues du projet SAVIE-LGBTQ.

Enfin, nous avons observé qu'il existe une confusion dans l'utilisation des termes pour décrire les groupes racisés, notamment une fausse adéquation entre racisé.e et immigrant.e. Pourtant, les populations racisées, particulièrement autochtones (qui habitaient et prenaient soin du territoire avant l'arrivée européenne) et noires, étaient présentes dès les débuts de la colonisation de l'Île de la Tortue (Amérique du Nord). Au Québec, pensons entre autres à Mathieu Da Costa, homme noir

blanche<sup>1</sup> et d'une fausse conception selon laquelle, biologiquement, il y aurait différentes « races humaines », identifiables par des caractéristiques telles que la couleur de peau, les traits du visage, la texture des cheveux, etc. De même, les logiques d'infériorisation et la justification de la stigmatisation et de la domination des personnes racisées varient dans le temps et sont soutenues par une pathologisation des races. Enfin, il s'agit d'un système construit sur plus de 400 ans de domination occidentale et blanche qui maintient une répartition inégale des ressources

**« Il est inévitable de constater alors que l'immigration racisée remonte à aussi loin que l'immigration européenne blanche, les premier.ère.s continuent d'être vu.e.s comme des étranger.ère.s ou nouveaux arrivant.e.s alors que les deuxièmes sont vu.e.s comme les « pur.e.s laines ». »**

1 Idéologie fondée sur un système complexe de croyances sous-entendant la suprématie des valeurs culturelles et des normes des peuples d'origine européenne par rapport aux autres groupes humains. La suprématie blanche s'enracine dans l'histoire (pensons à la colonisation et à l'impérialisme) et dans les institutions (justice, éducation, etc.) construites par ces nations. [...] Le terme « suprématie blanche » aide à comprendre le caractère idéologique du système raciste où les personnes blanches sont considérées comme normales et où toutes les expériences humaines sont jugées à l'aune de cet universel blanc.

Il faut distinguer le concept de « suprématie blanche » du mouvement des suprémacistes blancs. Ces derniers ne sont évidemment pas étrangers à l'idée de domination blanche. Cependant, dans leur cas précis, ils l'incarnent de manière brutale, consciente et assumée, individuellement ou à travers des organisations politiques d'extrême droite (Pierre, 2017).

libre d'origine africaine qui travaillait comme interprète pour Samuel de Champlain et Olivier Le Jeune, l'une des premières personnes noires mises en esclavage et répertoriées au Canada en 1628, offert en cadeau à Guillaume Couillard alors qu'il était âgé de sept ans. Par la suite, plusieurs vagues d'immigration, blanche européenne et non blanche, se sont suivies parmi lesquelles on trouve l'immigration des Loyalistes noir.e.s et blanc.he.s, l'immigration irlandaise, chinoise et japonaise, italienne, portugaise, caribéenne, etc. (*30 Canadian Immigration Waves | The Canadian Encyclopedia*). Il est inévitable de constater alors que l'immigration racisée remonte à aussi loin que l'immigration européenne blanche, les premier.ère.s continuent d'être vu.e.s comme des étranger.ère.s ou nouveaux arrivant.e.s alors que les deuxièmes sont vu.e.s comme les « pur.e.s laines ». Ce constat laisse transparaître un biais, conscient ou inconscient, qu'il est important de reconnaître et de recadrer.

## Comprendre les mots

Les définitions qui suivent font la synthèse des discussions lors de l'atelier réflexif de février 2019 et font état des enjeux autour de l'utilisation des termes.

**Racisation :** Il s'agit du processus par lequel un groupe ou une personne en vient à être considéré.e comme racisé.e. La racisation sert à l'application du racisme comme idéologie, plaçant les personnes désormais racisées dans une position négative, ou dans une position dans laquelle elles sont dominées par rapport au groupe non racisé, qui est le groupe dominant. Dans cette perspective, malgré le fait que les personnes blanches soient également racisées, elles ne sont pas vues comme telles puisqu'elles sont plutôt vues comme représentant la norme, l'être humain universel, tandis que les autres sont vu.e.s et vivent des expériences en tant que racisé.e.s par rapport aux populations blanches (IRESMO, 2017).

**Personne racisée :** Personne qui, en raison de particularités physiques, biologiques ou génétiques, subit un processus de racisation. L'identité racisée lui est donc imposée (Primon, 2007).

**Racisme culturel (néo-racisme) :** Alors que le racisme biologique s'appuie sur une catégorisation biologique des êtres humains, le racisme culturel s'appuie sur une catégorisation et hiérarchisation des êtres humains en fonction de leurs particularités culturelles, en plus des particularités physiologiques (IRESMO, 2017; MIDI, 2015 a).

*« Dans cette perspective, malgré le fait que les personnes blanches soient également racisées, elles ne sont pas vues comme telles puisqu'elles sont plutôt vues comme représentant la norme, l'être humain universel, tandis que les autres sont vu.e.s et vivent des expériences en tant que racisé.e.s par rapport aux populations blanches. »*

L'islamophobie est un bon exemple de racisme culturel. L'appel à la peur ambiant qui existe face aux populations musulmanes construit un discours d'infériorisation de cette religion qui stigmatise et exclut ses pratiquant.e.s de la société. Ensuite, il existe un amalgame entre musulman.e.s et personnes du Proche et Moyen-Orient, ce qui fait qu'une personne qui est perçue, à tort ou non, comme appartenant à ces communautés est automatiquement perçue comme musulmane, et ce, malgré le fait que différentes croyances religieuses se côtoient dans ces communautés. Enfin, il est important de préciser que pour les personnes effectivement musulmanes et portant des signes religieux, le traitement ne sera pas le même selon leur appartenance à un groupe racisé. Par exemple, une femme voilée blanche ne connaîtra pas les mêmes expériences de racisme islamophobe qu'une femme arabe voilée, qui elle aussi, ne connaîtra pas les mêmes expériences de racisme islamophobe qu'une femme voilée noire.

**Ethnicisation :** Il s'agit d'un processus qui sert à dépersonnaliser un groupe en lui attribuant par essence (et donc en les généralisant) certaines caractéristiques culturelles, mais également physiologiques puisque souvent la physiologie sera vue, à tort ou raison, comme indicateur de l'appartenance à telle ou telle culture. De ce fait, la relation du groupe social à son identité ethnique est ambivalente : le groupe social peut refuser certains stéréotypes négatifs liés à l'ethnicisation et il peut, à l'inverse, revendiquer certains traits culturels, visant à se constituer comme une communauté avec une identité distincte – une identité culturelle essentialisée (IRESMO, 2017).

**Personne ethnicisée :** Personne qui, en raison de son appartenance culturelle, réelle ou supposée, subit un processus d'ethnicisation. L'identité ethnicisée lui est donc imposée, à tort ou non (Primon, 2007).

**Communautés culturelles :** Regroupement, dans certains programmes d'accès à l'égalité en emploi, des personnes de minorités visibles et des personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ne sont pas Autochtones (MIDI, 2015 b).

L'expression « communautés culturelles » fait son apparition avec la première politique québécoise du développement culturel en 1978, suite à des consultations auprès de groupes de personnes racisées qui ont elles-mêmes choisi et défini cette expression. C'est donc un terme d'auto-identification, qui ne fait pas l'unanimité et qui peut évoluer dans le temps. L'expression « communauté culturelle » est également considérée comme étant désuète puisqu'elle tend à enfermer les personnes dans

*« Certains groupes défendant un point de vue critique vont utiliser l'appellation « personnes minorisées », pour « dénoncer le processus de catégorisation systématique qui fait en sorte que les individus ayant certaines caractéristiques différentes de ce qui est considéré comme étant la norme (blanche, hétérosexuelle, etc.), en viennent à être considérés comme des minorités ». »*

des identités qui ne représentent pas la complexité des identités collectives et personnelles et puisqu'elle sous-entend une homogénéité entre les personnes d'une même communauté et ne prend pas en considération les différents groupes qui peuvent exister au sein de ces communautés culturelles.

**Minorités visibles :** Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi (L.C., 1995, ch. 44), « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des Chinois, des Sud-Asiatiques, des Noirs, des Philippins, des Latino-Américains, des Asiatiques du Sud-Est, des Arabes, des Asiatiques occidentaux, des Coréens et des Japonais (MIDI, 2015 b).

L'expression « minorité visible » date de 1984 et n'a jamais été révisée, mais est la cible de plusieurs critiques. Il est recommandé d'éviter ou à tout le moins de questionner l'appellation « minorité », car il n'est pas clair par rapport à quoi ces personnes sont minoritaires. Si c'est une référence à leur minorité démographique, cette information n'est pas très utile et peut être réductrice, car ce sont les enjeux de pouvoir et d'oppression qui nous intéressent. Certains groupes défendant un point de vue critique vont utiliser l'appellation « personnes minorisées », pour « dénoncer le processus de catégorisation systématique qui fait en sorte que les individus ayant certaines caractéristiques différentes de ce qui est considéré comme étant la norme (blanche, hétérosexuelle, etc.), en viennent à être considérés comme des minorités » (Zoghلامي, 2016).

Dans le cadre de la recherche, le terme pourrait être utilisé à des fins statistiques en raison de la possibilité de comparer la composition d'un groupe échantillonné avec des données démographiques officielles (en provenance de Statistique Canada, par exemple).

**Minorités audibles :** Minorité constituée de personnes identifiables par une façon particulière de s'exprimer, un accent perceptible à l'oreille (MIDI, 2015 b).

C'est une expression d'auto-identification des personnes concernées en réaction à l'expression « minorités visibles » dans laquelle on les avait intégrées. Les personnes des minorités audibles, surtout les personnes qui sont perçues socialement comme blanches, ont protesté contre le fait de faire partie des minorités visibles puisqu'elles sont plutôt reconnues par leur accent, et non par des caractéristiques physiologiques.

**Diversité ethnoculturelle :** Diversité de groupes linguistiques, culturels, racisés, ethniques ou religieux (MIDI, 2015 b).

Cette expression, et toutes les expressions comprenant le terme « diversité », est grandement critiquée. C'est un terme qui n'est pas vu comme utile pour la recherche, mais mis de l'avant dans le but de servir un discours politique. En effet, utiliser le terme « diversité » efface les mécanismes de pouvoir et de hiérarchisation qui existent et qui affectent les personnes qui sont vues comme étant différentes : puisque tout le monde est différent donc, tout le monde fait partie la diversité.

*« Utiliser le terme « diversité » efface les mécanismes de pouvoir et de hiérarchisation qui existent et qui affectent les personnes qui sont vues comme étant différentes : puisque tout le monde est différent donc, tout le monde fait partie la diversité. »*

## Conclusion

Cette liste d'expressions est loin d'être exhaustive et amorce une conversation quant à la nécessité de préciser et définir les mots utilisés pour identifier les personnes racisées et pour définir l'identité québécoise. Il serait intéressant de s'attarder à définir des expressions telles que « immigrant.e », « nouvel.le arrivant.e », « immigrant.e de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> génération ou plus », ou encore « québécois.e pure laine ».

En effet, ces expressions soulèvent plusieurs questions à savoir qui est perçu.e et restera perçu.e comme immigrant.e, même après trois ou quatre générations à participer à la construction de la société québécoise, et qui a accès au statut de québécois.e « pure laine ». De même, il serait un leurre de penser que les questions raciales n'affectent pas les parcours d'immigration et le choix des immigrant.e.s qui sont accepté.e.s sur le territoire (voir Maynard, 2017). Prenons l'exemple des liens du Québec avec la francophonie et les ententes que le Québec prend avec la France, la Belgique et autres pays francophones européens pour faciliter les processus d'immigration et de reconnaissance des diplômes pour les immigrant.e.s de ces pays. Dans l'optique où le Québec veut encourager une immigration francophone, on croirait que ces mêmes ententes, ou du moins que des discussions aient lieu avec les pays d'Afrique francophone, majoritaires au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (Côte-d'Ivoire, Togo, Congo, Sénégal, Algérie, Égypte, Maroc, etc.), mais également avec les pays des Caraïbes comme Haïti, entre autres. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on connaît la longue histoire d'amour entre le Québec et Haïti et lorsqu'on constate les masses importantes d'étudiant.e.s internationaux venant des pays africains et caribéens. Or, la réalité est que seul.e.s les immigrant.e.s européen.ne.s, principalement français.e.s, profitent de ces ententes pour faciliter leur immigration au Québec.

Enfin, il existe différents statuts d'immigration au Canada qui sont chacun porteur d'enjeux particuliers : pensons notamment aux étudiant.e.s internationaux, aux travailleur.euse.s temporaires ou saisonniers, aux résident.e.s permanent.e.s, aux réfugié.e.s, etc. Une compréhension appropriée de ces expressions et des enjeux qui les accompagnent en devient d'autant plus nécessaire dans la recherche, mais également dans la collecte de données à des fins statistiques.

## Remerciements

Le Partenariat de recherche Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVIE-LGBTQ) tient à remercier toutes les personnes qui ont partagé leurs savoirs au cours de cet atelier réflexif.

## Références

- 30 *Canadian Immigration Waves* | *The Canadian Encyclopedia*. (s. d.). Récupéré le 15 mai 2019. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/30-canadian-immigration-waves>
- Almeida, J. (2017). *Rapport sur le racisme systémique vécu par la communauté LGBTQ+ montréalaise*, p. 48. Montréal. Récupéré de <http://www.conseil-lgbt.ca/actions/projets/RS/Rapport-entier-Racisme-systemique.pdf>
- IRESMO. (2017). Racisation, ethnicisation et approche culturaliste [Article sur le blogue de l'IRESMO, dans la section Recherche et formation sur les mouvements sociaux]. Récupéré le 2 mai 2019. <http://iresmo.jimdo.com/2017/08/05/racisation-ethnicisation-et-approche-culturaliste/>
- Maynard, R. (2017). *Policing Black Lives: State Violence in Canada from Slavery to the Present*. Black Point, NS: Winnipeg, Man.: Fernwood Publishing.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2015a). *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2015b). *Glossaire de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Nadeau, Christian et Amel Zaaza (dir.)(2019). *11 brefs essais contre le racisme pour une lutte systémique*. Montréal, Éditions somme toute.
- Pierre, A. (2017). Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme. *Revue Droits et libertés*, 35 (2). Récupéré de : <https://liguedesdroits.ca/mots-choisis-pour-reflechir-au-racisme-et-a-lanti-racisme/>
- Primon, J.-L. (2007). Ethnicisation, racisation, racialisation : une introduction. *Faire Savoirs*, 6, 3-14.
- Zoghalmi, K. (2016). Représentation des groupes minorisés : solidarités intersectionnelles et alliances anti-oppressives. *Minorités Visibles*, 1(2), 1-15.

Pour plus d'information sur le projet  
Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVIE-LGBTQ)  
de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) :  
[savie-lgbtq.uqam.ca](http://savie-lgbtq.uqam.ca)

La recherche SAVIE-LGBTQ a été rendue possible grâce au financement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et aux contributions des partenaires et organismes associés au projet SAVIE-LGBTQ.